

## **Agissons contre les violences faites aux femmes**

A la veille de la célébration de la journée internationale contre les violences faites aux femmes, nous proposons d'agir ensemble pour faire progresser notre législation dans ce domaine.

Partout dans le monde, les femmes subissent une violence venue d'une oppression patriarcale millénaire. Les progrès gigantesques de l'humanité détruisent chaque jour un peu plus, les bases matérielles de cette oppression désormais anachronique mais le retard des mentalités et des pratiques sociales prolonge même dans les pays les plus développés des violences meurtrières. Il y a, chaque année, des milliers de victimes, tuées ou blessées, en Algérie et dans le monde. Il y a près de cent mille viols par an aux USA, un viol toutes les sept minutes en France.

Pour 2012, en Algérie, la gendarmerie signale 5797 coups et blessures, 261 femmes tuées, 297 viols et 329 attentats à la pudeur. 46% des agressions ont lieu à la maison ! En France, on compte une femme tuée par son compagnon tous les deux jours. Il ne s'agit bien sûr que des cas déclarés ou identifiés, la réalité est encore plus douloureuse. Beaucoup de violences restent gardées dans le secret des familles. Cela doit s'arrêter, les femmes revendiquent la sécurité, l'intégrité et la dignité dans la famille et dans l'espace public, au travail, à l'école et dans la rue. Ces droits qui sont pourtant garantis par la Constitution de notre pays depuis un demi-siècle. Peut-on oublier la violence symbolique. Nous avons assez de ces images qui font de nous des objets sexuels, ou des personnages inconsistants, nous ne voulons plus ces images négatives qui favorisent la banalisation de la violence et même la justifient, ou ces discours qui nous rendent responsables de tous les maux de la société. 50 ans après l'indépendance, 60 ans après le 1er novembre 1954 et l'épopée des moudjahidate, nous avons besoin de nous reconnaître dans l'image que la société donne de ce peuple et nous sommes la moitié de ce peuple.

L'Algérie a changé. Les femmes sont partout dans les rues et les marchés, dans les universités, les administrations et les entreprises. La loi doit conforter le consensus qui se met en place en faveur d'un respect de la dignité de la femme et en faveur de la protection de son intégrité physique. Nos combats sont multiples, de notre refus des lois familiales inégalitaires aux luttes pour consacrer l'égalité professionnelle et politique, mais nous avons choisi en cette journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes de mettre l'accent sur l'urgence d'une loi qui définisse les violences que nous subissons afin de faciliter nos actions. Nous avons besoin d'une loi spécifique qui sanctionne les violences faites aux femmes parce que c'est une violence spécifique qui n'est pas prise en compte dans le code pénal : la loi doit définir les différentes violences faites aux femmes et protéger les victimes des représailles.

Partout dans le monde, les luttes des femmes ont permis de faire progresser les sociétés humaines, elles ont permis d'améliorer l'arsenal juridique pour consacrer ces progrès. C'est pourquoi nous proposons à toutes les femmes d'agir et de se mobiliser avec nous **le samedi 23 novembre 2013 à 9h** en participant à la Randonnée pédestre dans le parc zoologique, pour dire :

- **Non à la violence faite aux femmes ! Pour une législation spécifique !**

*Association pour l'émancipation de la femme*

*Réseau wassila/ AVIFE*

*Association Femmes en communication*

*Association algérienne pour la planification de la famille*

*Bnet el Kahina*

*Rachda*